

COLLEGE EDOUARD PAILLERON - 33 rue Edouard Pailleron 75019 PARIS - Tél. : 01.42.00.17.00
Fax : 01.42.00.12.81

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE DISCIPLINE

DU JEUDI 22 NOVEMBRE 2018

17h00

* Informations concernant l'élève : Mohamed CAMARA

Né le 04/02/2005

Classe : 5^{ème} 5

- Représentants légaux : Madame BOYE Seydi
Bat 1
168 Boulevard de la Villette
75019 Paris

* Qualité et nom du défenseur de l'élève :

Motif de la convocation devant le Conseil de discipline :

«intrusion dans une salle de cours, agression verbale et menaces sur un professeur durant son cours»

Constitution du Conseil :

Présidence du conseil : Mme Sourdôt

Nom de la personne ayant demandé la comparution de l'élève : Mme Sourdôt

Quorum : 8 (13 présents)

Listes d'émargement : ci-jointe

Secrétaire de séance : Mme Gavard

Présence de la famille et de l'élève et (ou) du défenseur

La mère accompagne son fils.

Exposé par le président du Conseil des motifs de la comparution :

La Présidente du conseil expose le motif de la convocation ainsi que les manquements au règlement intérieur puis donne lecture du rapport motivant la comparution de l'élève .

Le directeur de la Segpa présente la scolarité de l'élève. Des progrès dans la classe mais pas dans son comportement général dans le collège. Il constate une dégradation, surtout dans ses relations avec les adultes.

Procédure contradictoire

Audition de l'élève, de ses parents ou représentant légal, de son défenseur le cas échéant

La Principale demande à Mohamed ce qu'il pense de son comportement avec le professeur d'éducation musicale.

Mohamed présente ses excuses mais il dit qu'il n'a pas insulté le professeur.

Un représentant des professeurs lui demande s'il fait la différence entre des menaces et des insultes.

Mohamed ne répond pas.

La Principale-adjointe lui demande pourquoi il est entré dans la salle de musique à 3 reprises.

Mohamed répond qu'il est allé chercher quelqu'un.

Un représentant des professeurs dit qu'il a déjà surpris Mohamed dans les couloirs. Il lui demande pourquoi il n'était pas en cours.

Mohamed répète qu'il est allé chercher quelqu'un de 5°. Il accompagnait un autre élève qui voulait lui parler. Il reconnaît qu'il n'avait rien à faire à cet endroit.

La Principale-adjointe lui demande pourquoi il ne respecte pas les adultes de ce collège.

Mohamed répond que c'est parce qu'on lui parle mal.

Il est rappelé à Mohamed qu'il a aussi insulté et même levé la main sur un assistant d'éducation avant cet incident avec le professeur d'éducation musicale.

Un représentant des parents d'élèves demande à Mohamed s'il est prêt à ne pas recommencer. Mohamed répond qu'il ne recommencera pas.

La CPE constate que l'année dernière Mohamed a fait « des bêtises » mais qu'il était possible de communiquer avec lui. Son attitude a changé cette année elle lui demande pourquoi.

Mohamed ne répond pas.

La CPE lui demande quand il est allé trop loin avec le professeur.

Mohamed ne répond pas.

La CPE lui explique que c'est lorsqu'il l'a menacé.

Un représentant des parents demande à Mohamed quelle sanction lui ferait comprendre qu'il ne peut pas agir ainsi.

Mohamed ne répond pas.

Sortie de Mohamed et de sa mère ainsi que du directeur de la Segpa.

Délibérations : proposition d'une exclusion définitive sans sursis.

Résultats du vote et décision :

Vote : POUR : 10 CONTRE : 1 ABSTENTION : 2 NUL : 0

Vote d'une exclusion définitive sans sursis

Entrée de Mohamed et de sa mère

La décision d'une exclusion définitive sans sursis est notifiée à l'élève. La présidente du conseil énonce les voies de recours à compter de la réception de la notification.

Fin du conseil : 18h00

Fait à Paris, le 26/11/18

Signature du secrétaire de séance :
Mme Gavard

Signature de la Présidente du conseil :
Mme Sourdot

FICHE D'AIDE A LA REAFFECTATION

Nom de l'élève : CAMARA Prénom : Mohamed
 Adresse : 168, boulevard de la Vilette BAT 1 - 75019 PARIS
 Date de naissance : 04/02/2005
 Tél. 06.58.29.06.31
 Classe : 5^{ème} SEGPA LV1 : anglais LV2 :

Date d'entrée dans l'établissement actuel : 1^{er} septembre 2017

Scolarisation à partir de la 6^{ème}

Année scolaire	Etablissement	Classe	Motif de changement
2015-2016			
2016- 2017			
2017 -2018	SEGPA collège Edouard Pailleron	6è	
2018-2019	SEGPA collège Edouard Pailleron	5è	

SCOLARITE (joindre 3 derniers bulletins)	SOCIALISATION
Réussites scolaires Préciser les centres d'intérêts, les domaines de compétence, les matières ou l'élève obtient de bons résultats Des capacités quand il est concentré De bonnes aptitudes en mathématiques	Points positifs Qualités de communication, engagement, prise de responsabilités dans la vie de l'établissement Est capable par moment de répondre à la tâche scolaire, besoin d'isolement du groupe pour réaliser des tâches scolaires
DIFFICULTES REPEREES	
<u>Difficultés récentes :</u> Ne tient plus en classe <u>Difficultés anciennes :</u> Difficultés de concentration importantes, a besoin d'être dans l'interaction constante avec les camarades	<u>Difficultés relationnelles:</u> Beaucoup de difficultés relationnelles avec les camarades, conflits et bagarres <u>Difficultés comportementales :</u> Difficultés très importantes, ne reconnaît jamais ses erreurs, peut parfois être dans la provocation, crée des incidents avec les élèves et les professeurs
<u>Problèmes d'attitude de l'élève par rapport au travail scolaire</u> Peut faire bien quand il est dans de bonnes dispositions, est parfaitement capable de répondre à la consigne scolaire	<u>Absentéisme</u> <u>Pas d'absentéisme</u>

Intérêts et motivations (loisirs, sports, activités péri ou extrascolaires)
Activités sportives, mais difficultés pour entrer dans un groupe

Souhaits professionnels éventuellement exprimés : non

Suivi de l'élève (cocher les cases correspondantes)

	Entretiens avec l'élève	Entretiens avec les responsables légaux	DISPOSITIFS D'AIDE					
			Tutorat	Soutien scolaire	Aides financières	Fiche de suivi	Commission éducative	Autre (expliciter)
Dir SEGPA	X	X		X		X		
PP	X							
PSY EN								
AS								
Infirmière	X							
Médecin								

Commentaires éventuels sur ce suivi :

Mohamed est dans des groupes de besoins. Ce travail en groupe est plus positif pour lui, car l'interaction avec le reste est moins présente

Détail sur les remédiations, mesures pédagogiques et éducatives mises en place en établissement

(Joindre des documents. Exemple : comptes-rendus de réunions d'équipe éducative, bilans de suivi de l'élève).

Mohamed a besoin d'un fort étage individuel

Il a un emploi du temps adapté, et ne mange plus à la cantine pour éviter les bagarres et les conflits

Démarches déjà engagées par le jeune et sa famille - suivi hors de l'établissement

(Suivi psychologique, éducatif, médical, paramédical)

Il a un suivi au CMP Rebeval à reprendre

Synthèses et avis du chef d'établissement

Mohamed a besoin d'une aide individualisée et d'un emploi du temps adapté à ses difficultés. Le temps de concentration est assez limité, la troisième heure, voire la quatrième heure de cours sur une demi-journée lui pose problème, il a besoin d'un travail en relation dueille à ce moment.

En dehors de la classe, Mohamed crée beaucoup d'incidents avec les autres éléments, est très turbulents, court dans les couloirs, se bagarre souvent.